

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION NATIONALE DU BOIS

A PARIS LE 13 DECEMBRE 2012

Discours de Monsieur Laurent DENORMANDIE

Président de la Fédération Nationale du Bois

Mesdames, Messieurs Chers collègues

Monsieur le Ministre, Monsieur le Député,

Avant d'attaquer le vif du sujet de la filière forêt bois je voudrais nous remettre dans un contexte «chef d'entreprise» parce qu'on oublie trop souvent que nous sommes des chefs d'entreprise. Avant de transformer du bois ou de sortir du bois de la forêt, nous sommes des chefs d'entreprise et nous sommes, très souvent, on est rattrapé par la conjoncture. Il est vrai qu'en France, la part de notre industrie dans le PIB ne cesse de baisser. Notre compétitivité est mise à mal au quotidien, nos charges, toutes confondues, restent trop lourdes dans la compétition mondiale.

On entend de tout en pareil cas. Le débat s'enlise quand il s'agit de savoir si cela est dû aux charges sur le coût du travail ou parce que nos investissements en recherche, développement et marketing n'ont pas été à la hauteur.

Les donneurs de leçon en pareils cas, journalises bien pensant, conseillers, sont légion et font merveille pour se presser au chevet des entreprises et faire des pronostics ou donner des conseils : « il faudrait faire du High tech, du luxe, trouver des niches ». Il y a mieux, parfois on arrive aux incantations sur la croissance.

Cela, vous l'aurez compris, me laisse pour le moins perplexe.

Je crois comme beaucoup d'entre vous, que la richesse se crée, que la croissance se construit et que donc les réformes de fonds sont attendues rapidement. Le matériau nous unit bien évidemment mais ce rappel nous replace bien dans un contexte difficile.

La conjoncture mondiale n'est pas très favorable, la croissance du PIB mondial est entre 2 et 3 %, l'Europe à -1% et la France est autour de -0,4%, la récession est un mot qui commence à s'utiliser, elle n'est pas loin. Chacun s'engage à la repousser mais elle nous guette.

Nous avons vu ce matin que le ralentissement en Europe est bien visible. Il y a une baisse de la production des scieries de l'ordre de 3% et une baisse de la consommation des produits bois de l'ordre de 4%. Les perspectives sur la construction ne sont pas bonnes avec un nombre de mises en chantiers estimé à 300 000 logements environ.

Je rappelle que « le bon seuil » pour la filière est de 400.000, en dessous la filière se porte mal. Or la construction c'est notre premier marché. Nous l'avons vu, pour le secteur de la construction, se sera 40000 emplois détruits en 2013.

Pour les marchés comme celui de la palette et de l'emballage les paramètres et les thermomètres ne sont pas bons. Vous le savez, la palette c'est le support qui permet à la profession de faire circuler ses produits. Quand on regarde l'état actuel du secteur de la sidérurgie ou de l'automobile, il est clair que le marché de la palette ne peut pas marcher correctement.

Nos exportations sont très variables. C'est plus ou moins bien selon les pays, c'est plus ou moins bon selon les essences. La tendance générale est quand même une baisse des prix liée à une baisse de la consommation : les prix se tassent.

Certains pays (comme ceux du Maghreb) qui sont des destinations importantes pour les produits de hêtre ou de résineux sont en recul. L'activité en Asie n'est pas florissante, même si elle persiste toujours. Ces pays recherchent des prix. La concurrence s'accroît d'autant plus avec le retour des américains sur le marché. Il ne faut pas oublier qu'on est dans un marché mondial et quand les américains produisent plus ou moins ça nous laisse plus ou moins de parts de marché.

J'en viens à un point positif : une reprise aux Etats Unis n'est pas pour nous déplaire puisqu'au-delà d'1 million de permis de construire les Etats-Unis se remettront à importer et donc cela désengorgera les marchés européens.

Dans un contexte pareil il faut être extrêmement réactif, extrêmement combatif.

D'abord il faut coller au marché, c'est le nerf de la guerre. 60% du prix de revient des sciages est fixé par celui des grumes. On n'y peut rien c'est comme ça.

C'est donc le prix des grumes qui conditionnent les volumes et l'activité des entreprises de la filière.

En 2012, en ce qui concerne les résineux par exemple, les communes forestières et l'ONF ont joué le jeu. En acceptant de vendre à des cours moindres, ils ont permis à l'industrie de transformer et de reprendre ainsi plus de 100 000 m3 de bois d'importation aux Allemands. Voilà un rapport de cause à effet direct.

En 2013, détenteurs de la ressource, nous aurons besoin de votre accompagnement c'est absolument fondamental. Il faut maintenir l'outil, il ne faut pas le casser. Il faut accompagner le marché. Les volumes et les prix sont liés c'est inéluctable, cela a toujours fonctionné comme ça. Plus les capacités en Europe augmentent plus la guerre des prix est présente, et c'est le cas aujourd'hui.

Ensuite il faut favoriser l'usage du bois, tout azimut ! D'abord la communication. Elle doit être offensive, c'est un rôle majeur pour les interprofessions que ce soit pour FBF, FBIE, ou que ce soit les régions. Nous avons une obligation d'efficacité, de résultats et de partenariat.

Enfin il faut rechercher en permanence l'adaptation de l'offre à la demande.

L'offre française s'est considérablement élargie, étoffée depuis maintenant 10 ans.

Les investissements faits dans les entreprises sont excessivement importants ; nous savons aujourd'hui transformer du bois nous savons proposer des produits finis, nous sommes d'ores et déjà présents.

Quand on se positionne et que nous allons à travers la France dans différents salons, (nous étions là au dernier salon d'Angers), nous sommes capables de montrer des vitrines de nos savoir-faire. Nous souhaitons développer le concept de bois local, c'est notre droit le plus strict en tant que transformateurs de bois français, et développer. Il ne s'agit pas de se replier sur des niches il s'agit d'explorer au maximum l'ensemble des marchés. Il y a un marché mondial, il y a aussi un marché local. Le marché local favorise les circuits courts nous souhaitons participer à ces marchés de circuits courts.

Enfin, il faut des solutions adaptées parce que nous avons des essences françaises un peu différentes des autres. A charge pour nous de mettre en place des solutions constructives qui permettent de les utiliser.

Tout cela ne peut se faire sans un soutien des pouvoirs publics dans le cadre de l'adaptation de l'économie française aux exigences du changement climatique où le bois a tout son rôle à jouer. Il faut donc réviser le décret relatif à l'usage du bois dans la construction en élargissant son champ d'application. Nous sommes extrêmement en retard par rapport aux pays voisins et la part du bois doit augmenter dans les constructions.

Il y a un autre secteur fondamental à côté de celui de la construction c'est celui de la traverse de chemin de fer. Vous me direz, c'est un produit du passé. Mais pour les scieries françaises c'est extrêmement important. Si vous pouviez faire entendre raison à Réseau Ferré de France et à la SNCF pour maintenir l'achat de 500 000 traverses par an, ce qui représente seulement 15 % de part de marché pour la SNCF, je pense que ce serait une avancée fondamentale pour les scieries de feuillus.

Enfin, il faudra véritablement que le gouvernement précise quelle place il sera réservé au bois dans le programme de l'ANAH, financé par la vente des quotas carbone et prouver ainsi l'euro compatibilité de son programme d'actions. Cela concerne, vous l'aurez compris, la transition énergétique, l'amélioration de l'habitat, l'isolation par l'extérieur. Nous l'avons vu tout à l'heure, des solutions existent, le bois est opérationnel, nous sommes est déjà présents sur le marché. J'ai entendu ce matin qu'une maison sur trois est potentiellement concernée.

Nous vivons une période de remise en cause permanente où nous jouons chaque jour la pérennité de nos entreprises et les emplois qui y sont attachés. Une chose me concerne c'est la naïveté de la France et de l'Europe par rapport à la guerre économique de tous les instants, cela devient parfaitement insupportable.

Il me semble que l'Etat, les entreprises publiques, parfois les grandes entreprises, ne jouent pas la carte du bois et parfois pas du tout la carte du bois français.

Je voudrais vous donner un exemple Monsieur le Ministre, je ne l'ai pas fait exprès, j'ai pris au hasard.

Le ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt envisage de construire avenue de St Mandé un énorme bâtiment, en ayant au préalable fait déménager le FCBA en proche banlieue. Ce nouveau siège se veut être la vitrine de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et dans la forêt il y a le bois, nous sommes bien d'accord. Il semblerait, d'après nos sources, qu'il n'y aurait pas 1 m3 de bois

Cet immeuble est destiné à accueillir 1200 agents de l'administration actuellement dispersés dans 5 bâtiments parisiens. Il coûtera au bas mot 115 millions d'euros, il semblerait, d'après mes sources, qu'il ne respecterait pas les obligations minimales d'incorporation du bois dans la construction. Pire, ce bâtiment constitué de béton, d'acier, de verre, serait entièrement ceint d'un bardage d'aluminium, matériau 1500 fois moins isolant que le bois dont la production d'1 tonne nécessite 250 fois plus d'énergie que pour la transformation du bois. M. le Ministre si vous avez des informations, je suis preneur.

J'en viens maintenant à un sujet redondant diront certains, mais qui est absolument fondamental, il s'agit de la réciprocité sur les marchés internationaux. C'est encore un sujet tabou mais c'est pourtant une clé extrêmement importante pour le redressement de nos industries. Quand je parle des industries, c'est au-delà de la filière bois.

Tout le monde le sait mais malheureusement peu de gens osent porter ce dossier là où il faut. Il ne s'agit pas de se replier, il ne s'agit pas de prôner un protectionnisme outrancier et primaire mais de bénéficier d'une concurrence loyale avec nos partenaires étrangers, d'obtenir des systèmes douaniers cohérents, équilibrés et pourquoi pas des quotas. Ce chantier est absolument fondamental. Il n'y a pas de raison que des produits français exportés en Chine soient taxés et que des produits chinois entrés en France ne le soient pas.

Monsieur le Ministre, très récemment vous nous avez demandé de participer à des rencontres régionales. Avec M. LE FOLL vous êtes à l'initiative de ce gros chantier. La FNB dès le début de ces réunions a souhaité proposer à ses adhérents, dans le cadre d'un Livre blanc, plus de 100 actions qui ont été relayées en régions. En contrepartie du fait que nous jouons le jeu en participant aux réunions, Monsieur le Ministre, nous souhaitons des réponses concrètes et opérationnelles.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont extrêmement nombreux mais ils sont souvent extrêmement simples. Mais ils relèvent souvent de plusieurs ministères et c'est là que les choses se compliquent. Même si, vraisemblablement, très peu nécessitent des mesures législatives. Les solutions existent, elles sont à portée de la main. Je citerai quelques dossiers : les délais de paiement des bois sur pied : il faut vraiment traiter le problème définitivement, la pérennisation du transport à 57 tonnes : qui est fondamental, le financement des entreprises et le rôle majeur et incontournable des banques pour nous accompagner (cautions, financement des machines, acquisitions d'entreprises), la provision pour investissement : dossier sur lequel notre fédération travaille au moins depuis deux décennies, la réorientation du fonds chaleur peut-être plus proche des besoins du terrain que des entreprises, la nécessaire réactivité des cellules biomasse en régions pour arbitrer par

rapport aux gisements disponibles la matière, le coût du rachat d'électricité des micro-générations des scieries : il manque toujours 4 centimes du KWH pour rendre les projets viables dans les entreprises de taille moyenne.

Tous ces dossiers vos services les connaissent Monsieur le Ministre. Ils ont déjà été négociés, ils ont déjà été argumentés et défendus. Je pense, Monsieur le Ministre, qu'il faudrait commencer par solutionner ceux-là avant de refaire le monde une nouvelle fois. En participant aux rencontres régionales, nous donc attendons, Monsieur le Ministre, des réponses le plus rapidement possible.

Concernant plus généralement le grand ministère dans lequel se trouve aujourd'hui englobée la forêt je constate que nos relations, à tous les échelons, sont plutôt cordiales et de très bon niveau. Nous avons tous été reçus par vous-même ou par le Ministre LE FOLL et par bon nombre de Conseillers. Ces relations sont bonnes mais je ne vous le cache pas, le doute s'installe quand même suite aux récentes prises de positions du gouvernement.

Je prends la TVA sur le bois de chauffage : entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} janvier 2014 en hausse cumulée, la TVA du gaz va augmenter de 0,25%, celle du bois de 4,5 %. Cherchez l'erreur.

Et dans le même temps, certains de vos collègues, dans d'autres ministères, souhaitent développer les énergies renouvelables. Pourquoi faudrait-il que la TVA sur le bois soit plus importante que dans d'autres secteurs ?

Concernant la TVA sur les plants forestiers, nous savons tous qu'il y a une déficience de plants, que l'on plante beaucoup moins qu'autrefois. Nous savons tous que pour arriver à planter plus il faudrait faire un fonds stratégique –j'en parlerai tout à l'heure-. En attendant, nous plantons encore plus de 20 millions de plants. Un plant c'est un produit fini en bout de chaîne. . Si vous rajoutez une hausse de 4,5 %, puisque la TVA va passer à 5,5% puis à 10%, en bout de chaîne votre produit augmentera également de 4,5%. Et pour un propriétaire qui, le plus souvent, n'est pas assujéti à la TVA, c'est une raison de plus pour ne pas être incité à planter.

J'en viens à la conférence environnementale. Au mois de septembre, j'étais un invité de la dernière heure. Il est vrai que M. FALCONE y est pour beaucoup et je l'en remercie. On avait réussi M. PLAUCHE-GILLON et moi-même à se glisser dans l'aéropage de personnalités parisiennes et nous étions présents. 2 pour l'ensemble de la filière bois.

Je crois que les réunions ont recommencé la semaine dernière et il n'y a personne de la filière forêt bois, absolument personne. Pour parler transition énergétique, de biomasse, de bois d'isolation, éventuellement d'écologie, la filière forêt-bois n'est donc pas présente et nous en sommes absolument consternés.

J'en viens maintenant à l'absence de soutien du gouvernement aux amendements déposés par nos interprofessions FBF et FBIE, concernant la mise en place du fonds forestier stratégique bois.

Vu de ma province cela semblait simple, j'étais peut-être crédule, mais cela me semblait simple.

On m'avait dit que ces fonds venant de l'Europe devaient faciliter la mise en œuvre d'opérations vertueuses pour la planète, et que la filière bois, légitime, devait les recevoir en partie.

Nous avons fait un travail collectif en filière, qui n'a jamais été fait en France, sans précédent, nous avons réussi de l'amont à l'aval à faire une contribution collective et finie que nous avons apporté sur le bureau des ministres. Nous avons proposé dans le cadre du PLF (projet de loi de finances) un certain nombre d'amendements. Je dois le dire, je suis donc tombé des nues lorsque j'ai constaté que le gouvernement n'a pas réellement marqué son engagement sur ces propositions. Elles n'ont pas été défendues par les députés à l'Assemblée et qu'au niveau du Sénat avec moult motivations elles ont réussi à passer une première étape.

Dans le même temps j'ai compris que le ministère du Logement avait semble-t-il récupéré la mise des fameux 590 millions d'euros dont on parle depuis ce matin. La question que je me pose Monsieur Le Ministre c'est : « le ministère du Logement est-il plus réactif que le ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt, et pourquoi ce n'est pas vous qui avez récupéré l'argent ? ».

Vous nous prônez maintenant une mission interministérielle, confirmée par la nomination toute récente de M. CAULLET personnalité du monde politique et député, nommé par le Premier Ministre, pour faire un nouveau rapport. C'est vrai que dans la forêt nous sommes bons dans les rapports, je ne sais pas ce que M. CAULLET va apporter de plus. Nous participerons et nous l'aiderons à innover. Mais les rapports, Monsieur le Ministre, il y en a quand même déjà beaucoup ! Nous verrons le résultat dans 6 mois quand la copie sera rendue au premier Ministre.

En attendant, je constate quand même que les millions sont passés à l'ANAH. Je n'ai pas été enthousiasmé par l'exposé de son représentant ce matin.. Certes il a été néanmoins très honnête dans sa présentation. Je me demanderais, si j'étais le gouvernement, « est-ce le bon choix d'avoir mis cet argent à l'ANAH ? ». Je me demanderais même si les fonds seront réellement bien utilisés.

Voilà des questions qui méritent réponses.

Concernant la Fédération nationale du bois vous aurez compris que, nous essayons de travailler au quotidien pour le bien de nos adhérents et de nos entreprises.

Tous les sujets sont importants et comme il y en a beaucoup, je n'en ai retenus que deux ou trois pour vous informer de ce qui se tramait.

Parce que le Ministère de l'Environnement ne nous facilite pas la vie

Figurez-vous que dès mi- 2013 nous allons faire face à une écotaxe, c'est à dire que l'on va augmenter le coût du transport de 6 à 8%. Quand je disais tout à l'heure que notre compétitivité était mise à mal, c'est quand même vrai que l'on charge le sac à dos toujours un peu plus.

Donc 6 à 8% sur le coût du transport. J'entends bien que le transporteur va pouvoir refacturer en pied de facture sans que le client ne puisse discuter mais, nous, clients, à qui allons-nous pouvoir refacturer ? Cela veut-il dire que nos produits qui vont être transportés vont prendre encore une hausse que l'on ne pourra pas répercuter ?

Il faut que vos services, Monsieur le ministre, se penchent sur ce dossier, il en va de la compétitivité de la filière.

Concernant toujours l'environnement ; à marche forcée le ministère de l'environnement vient de lancer, sans se préoccuper de l'impact, un énorme rouleau compresseur qui s'appelle ICPE.

En deux mots, cela veut dire : contraintes, contraintes. Stockage du bois : contraintes ! Scier du bois, transformer du bois : contraintes ! Chaudière biomasse : danger, danger ! Classement des produits, filtres : remise en cause des installations ! Quant au bois propre qui se trouve dans les palettes ou dans le broyage des palettes : remise en question

En fait la totalité de nos installations vont être touchées par la réforme qui va s'étaler sur plusieurs années.

Je le dis aux pouvoirs publics avec force et bon sens, le bois est un matériau écologique, sain, il est naturel !

On comprend mal ces réglementations qui nous imposent en permanence de prouver que du bois c'est du bois. Que les connexes sont du bois et pas des déchets, que le bois n'est pas une substance chimique, donc à retirer sans tarder de la liste des activités soumises à garanties financières pour remise en état des sites. Et enfin que le bois étant du bois c'est bien au départ un matériau bio-sourcé.

Un autre dossier aussi fondamental et transversal qui nous inquiète : le dossier du PEFC.

C'est un dossier qui prend une très mauvaise tournure : la baisse des surfaces certifiées en forêt privée le prouve. Notre incompréhension est grandissante. Nous avons répondu à une demande de nos clients. Le PEFC s'est mis en place. Aujourd'hui nous nous retrouvons dans un étau difficile à supporter. Pourquoi ? Manque d'engagement et motivation des propriétaires, cela peut s'expliquer, mais manque de bois certifié PEFC quand même et dans le même temps pression des clients de la grande distribution - pour ne pas les citer-, qui sont courtisés par le FSC et qui remettent en cause le PEFC.

Cette question touche l'ensemble la filière et concerne aussi les pouvoirs publics. PEFC englué dans ses procédures, ses rapports doit se réformer sans tarder et simplifier son fonctionnement, trouver des solutions adaptées à la petite propriété forestière. Il y a urgence : je viens d'apprendre ce matin que plusieurs grandes sociétés mondiales qui travaillent en Europe, IKEA, Wilson arn et un suédois, dont je tairai le nom, sont passées tous les 3 à FSC et imposent aujourd'hui à nos clients notamment nos clients du panneau de livrer du FSC. Il y a un vrai problème de filière, nous devons avec vous et avec nos partenaires mettre ce travail en chantier.

La FNB se doit aussi de préparer l'avenir en terme de stratégie c'est pour cela que nous avons décidé soutenu par FBF de viser loin en terme de stratégie pour nos produits feuillus et nos produits résineux. Etre stratège cela veut dire réfléchir à ce que nos clients auront besoin demain. Quels types de produits, comment les fabriquer comment les présenter, à qui les vendre, quelle est la bonne cible. Ce chantier n'a jamais été fait au sein de la filière bois nous allons le lancer, et nous attendons énormément d'un retour de cette étude pour mieux cibler nos orientations.

Il en va de même pour les clusters de l'innovation. Nos entreprises, les TPE, les chefs d'entreprises, sont pris dans leur quotidien, ils ont souvent de bonnes idées mais ont du mal à les mettre en pratique, ils sont seuls. On voudrait favoriser le regroupement d'entreprises accompagnées par la FNB, accompagnées par des partenaires pour pouvoir promulguer une bonne idée, techniquement voire même commercialement parlant. C'est que j'appelle les clusters de l'innovation.

Enfin la santé économique de nos entreprises, nous avons bien conscience que très rapidement la banque publique d'investissement va voir le jour. Certains partenaires bancaires vont nous permettre le cas échéant, avec cet effet de levier, de retrouver la capacité d'investir. Nous avons besoin pour ces partenaires de donner un tableau juste, clair de la situation, de la santé financière des entreprises de transformation. Cela n'existe pas aujourd'hui. Je comprends qu'un banquier a besoin de pouvoir se positionner par rapport à des ratios de secteur. Cela n'existe pas

Pour aller plus vite en besogne et bénéficier de la mise en place la banque d'investissements nous faisons la démarche accompagnés par France Bois Forêt.

J'arrêterai mon propos avec deux notions importantes : l'optimisme et la légitimité.

Pourquoi l'optimisme ? Parce que l'augmentation de la part du bois dans la construction n'est pas près de baisser : 10% déjà en maison individuelle, 20 % dans la rénovation et l'extension, c'est fondamental.

On a vu aussi qu'il y a un levier de croissance énorme sur la rénovation. Voilà pourquoi je suis optimiste. Je suis optimiste aussi parce que les solutions techniques qui voient le jour en terme de bois collé, de bois modifié ou reconstitué vont se vulgariser, se développer en apportant des solutions techniques nouvelles

Enfin, je suis optimiste parce que je suis certain que l'on va trouver rapidement des mesures de préservation pour utiliser le bois en extérieur pour pallier les problèmes de peinture, des problèmes de préservation.

La légitimité, Jacques DUCERF l'a rappelé ce matin, c'est la reconnaissance progressive mais certaine du bois dans sa contribution à la réduction du CO2. Il n'y a pas plus légitimes que nous !

Je vous montre le tableau et j'aime cette équation : 2 bâtiments en bois égale 1 bâtiment en béton. C'est à dire qu'en termes d'émission de CO2 la mise en œuvre d bâtiment en béton vaut 2 bâtiments bois.

Voilà Monsieur le Ministre vous aurez compris, nous allons faire beaucoup de choses. Il est clair que votre politique ne peut que nous accompagner. Si en 2013 nous nous emploierons à l'élaboration de la loi d'avenir sur l'agriculture l'agroalimentaire et la forêt, nous en serons des facilitateurs afin qu'elle voit le jour, je ne vous cache pas que notre préférence va vers un bon vieux fonds avec de bons vieux euros.

Je vous remercie.